

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 8696

présenté par

Mme Garin, Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sas et Mme Sebaihi

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 approuve l'annexe A du projet de loi de financement rectificative de la réforme des retraites. Cette annexe comprend l'ensemble des trajectoires et prévisions macroéconomiques du Gouvernement. Le groupe Écologiste étant opposé à cette réforme des retraites qui n'est en réalité qu'une réforme des finances publiques, le présent amendement du groupe a pour objet de supprimer de cet article.